

Avis de constitution

SOCIETE « PRESTIGE AMA CITY » en abrégé « P.A.C »

Siège Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE NON LOIN  
DE L'EGLISE HARRISTE BREGBO, LOT : 125, ILOT : 40., Lot  
125, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/03/2025 , et enregistrés le 04/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTIGE AMA CITY » en abrégé  
« P.A.C »

Objet : - BATIMENT TRAVAUX PUBLICS - AMENAGEMENT  
- FONCIER - AMENAGEMENT PAYSAGE -  
ÉLECTRICITÉ  
- PLOMBERIE - REALISATION DE VRD -  
LOTISSEMENT

- PRESTATION DIVERS SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE NON LOIN

DE L'EGLISE HARRISTE BREGBO, LOT : 125, ILOT : 40., Lot  
125, Ilot 40

Dirigeant(s) M APPIA N'GUETTIA CONSTANT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01435 du 19/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17694/GTCA/RC/2025 du 19/03/2025

